

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes

Étude sur l'immigration au Canada atlantique

Mémoire présenté par : l'Office de l'Immigration de la Nouvelle-Écosse

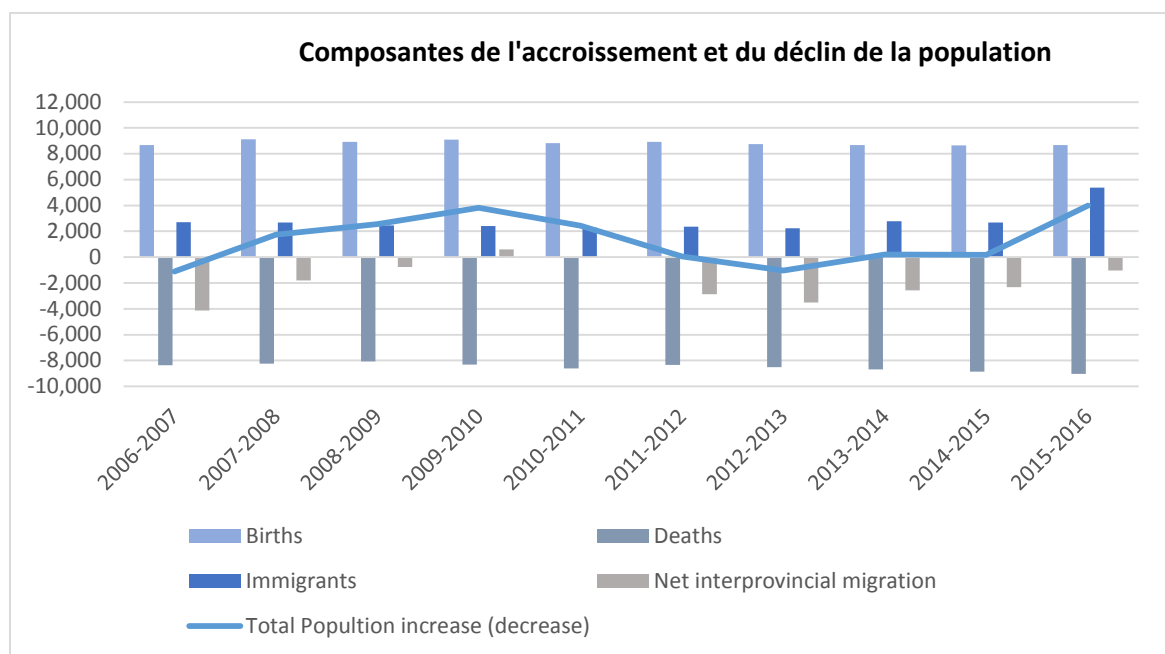
Étude sur l'immigration au Canada atlantique

Mémoire du Bureau de l'immigration de la Nouvelle-Écosse

Défis liés à la population vieillissante et à la décroissance de la population de base

Déclin général de la population

Selon Statistique Canada, trois tendances géographiques limitent gravement la croissance en Nouvelle-Écosse (comme l'illustre le graphique ci-dessous) — la migration interprovinciale négative, l'accroissement naturel négatif (naissances moins décès) et la main-d'œuvre vieillissante.



[Traduction du tableau :

Naissances

Immigrants

Décès

Migration interprovinciale nette

Accroissement total de la population (diminution)]

À l'instar des autres provinces de l'Atlantique, la variation naturelle de la population (le nombre de naissances moins le nombre de décès) est négative depuis plusieurs années en Nouvelle-Écosse. En fait, la population d'âinés dépasse désormais la population d'enfants de moins de 15 ans en Nouvelle-Écosse. Selon les données du Recensement de 2016, le nombre de Néo-Écossais de plus de 65 ans a augmenté de 19,9 % depuis 2011.

Historiquement, l'émigration a contribué aux problèmes de population de la Nouvelle-Écosse. Comme l'indique le tableau ci-dessous, elle a diminué au fil des ans, mais la Nouvelle-Écosse se trouve toujours dans une situation où les gens qui quittent la province sont plus nombreux que ceux qui viennent s'y installer.

Marché du travail

Les défis liés à la population qui sont décrits ci-dessus ont une incidence sur le marché du travail de la province. Le Recensement de 2016 démontre que la population en âge de travailler (personnes âgées entre 15 et 64 ans) a diminué de façon importante entre 2011 et 2016. La Nouvelle-Écosse ne pourra compenser le déclin de la population en âge de travailler avec sa population actuelle. Le nombre de jeunes et d'enfants dans la province diminue. De 2011 à 2016, la population âgée de 0 à 14 ans a connu une diminution de 3,2 %.

Les employeurs de la province signalent des pénuries de main-d'œuvre qui ne peuvent être comblées par les Canadiens. Ceux du secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) et du secteur des finances disent avoir de la difficulté à trouver des travailleurs. Digital Nova Scotia, l'association de l'industrie des TIC de la province, prévoit que cette industrie connaîtra une croissance de 3,5 % dans la province entre 2017 et 2021. Le secteur des finances de la Nouvelle-Écosse a connu une croissance considérable au cours des 10 dernières années grâce à un certain nombre de sociétés internationales qui ont établi leurs activités à Halifax.

Une analyse des métiers en demande effectuée par l'OINE en 2017 a révélé que d'ici 2021, la Nouvelle-Écosse aura besoin de 55 000 nouveaux travailleurs en raison de la réduction du bassin de main-d'œuvre. La diminution du nombre de jeunes et l'augmentation du nombre de retraités contribuent à réduire le bassin de main-d'œuvre de la Nouvelle-Écosse. Les industries au sein desquelles la pénurie de main-d'œuvre se fera le plus sentir sont la santé, l'éducation, la construction, l'accueil, les services aux entreprises et les services techniques.

Les employeurs d'industries plus traditionnelles comme celles de la transformation du poisson et des fruits de mer et de la construction navale, qui se trouvent souvent dans des régions rurales plus isolées, indiquent avoir de la difficulté à accéder à la main-d'œuvre et aux options limitées offertes par les travailleurs locaux ou étrangers.

Impact de l'immigration

La Nouvelle-Écosse accueille un nombre record d'immigrants. En 2016, près de 5 500 immigrants se sont établis en Nouvelle-Écosse. Il s'agit du plus grand nombre d'immigrants en N.-É. depuis la Deuxième Guerre mondiale.

En octobre 2016, la population de la Nouvelle-Écosse a atteint un niveau record de 952 333 habitants. En janvier 2017, cette population était de 952 024, soit la deuxième population en importance de la province. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la population de la N.-É. a connu une augmentation de 0,65 % (6 174), alors que la population nationale a augmenté de 1,29 %.

Statistique Canada attribue à l'immigration le fait que la province est passée d'un déclin à un accroissement de population.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a fait de l'immigration dans la province un élément clé de son plan pour contrer le vieillissement de sa population et ses besoins en main-d'œuvre. Au cours des dernières années, l'OINE a mis en place une approche dynamique axée sur l'action à l'égard de l'immigration, notamment avec les initiatives suivantes.

- Investissements dans l'infrastructure numérique. Les demandeurs peuvent désormais présenter une demande en ligne dans le cadre du Programme des candidats des provinces de la Nouvelle-Écosse, de n'importe où dans le monde et sur n'importe quel appareil.
- Traitement et prestation de services rationalisés. L'OINE offre un service à la clientèle complet et intégré et a amélioré ses délais de traitement.
- Éventail élargi d'options menant à l'immigration en Nouvelle-Écosse.
 - En 2015, l'OINE a lancé Demande de la Nouvelle-Écosse : Entrée Express, qui cible les métiers recherchés, et Expérience de la Nouvelle-Écosse : Entrée Express, qui cible les personnes possédant une année d'expérience en Nouvelle-Écosse, nombre d'entre elles étant des diplômés étrangers.
 - Également en 2015, deux programmes pour entrepreneurs ont été lancés : le programme Entrepreneur, pour les particuliers qui désirent démarrer ou acquérir une entreprise dans la province, et le programme Diplômé étranger et nouvel entrepreneur, premier du genre au pays, pour les diplômés étrangers qui ont démarré une entreprise.
- Négociations ayant mené à des augmentations des allocations dans le cadre du Programme des candidats des provinces de la N.-É. La Nouvelle-Écosse a doublé l'allocation de son programme des candidats des provinces entre 2013 et 2017 (de 600 à 1 350).
- Attrait international accru. Notre organisation travaille en partenariat avec les ministères et les intervenants communautaires pour cibler des étrangers qui s'intéressent aux marchés qui correspondent à la population de la province, à ses besoins en main-d'œuvre et ses pénuries de compétences.
- Augmentation des ressources ciblant l'engagement des employeurs. Il est essentiel de travailler en étroite collaboration avec les employeurs pour les aider à mieux comprendre l'immigration et à s'y retrouver dans le système d'immigration, de sorte qu'ils puissent combler leurs besoins en main-d'œuvre.
- Plus grande sensibilisation communautaire. L'OINE a échangé à l'échelle de la province avec des nouveaux arrivants, des intervenants et le grand public au sujet des avantages de l'immigration et de la façon dont elle peut aider la province.
- Soutien à l'établissement dans l'ensemble de la province pour encourager l'intégration et la rétention. L'augmentation de l'immigration dans la province entraîne une demande plus élevée pour les programmes d'établissement, et l'OINE a répondu en augmentant chaque année les fonds accordés aux fournisseurs de services d'établissement depuis 2013.

La rétention des résidents actuels et le défi de retenir les nouveaux immigrants

La rétention des résidents actuels et des nouveaux immigrants s'est améliorée en Nouvelle-Écosse.

- Le taux d'émigration a diminué depuis 2013, et est actuellement le plus bas du Canada atlantique.

- Le taux de rétention général des immigrants en N.-É. s'est amélioré de manière radicale au cours des 10 dernières années. En 2014, 73 % des personnes qui s'étaient établies en N.-É. entre 2008 et 2013 y demeuraient toujours. Au début des années 2000, le taux de rétention était de 48 % en N.-É.
- Un plus grand nombre d'étudiants étrangers choisissent de demeurer en N.-É. En 2011, la N.-É. avait désigné 180 diplômés étrangers; en 2016, 512 diplômés étrangers ont été désignés par la N.-É.
- Le taux de rétention de la Nouvelle-Écosse est le plus élevé de la région, et l'OINE est déterminé à continuer d'améliorer ce pourcentage.

L'OINE a attribué d'importantes ressources aux services d'établissement pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins des immigrants à l'échelle de la province. Avec ses 11 universités, la N.-É. compte une grande population d'étudiants étrangers, soit une population instruite qui a déjà des liens étroits dans la province. L'OINE a amélioré les options menant à l'immigration dans la province pour les diplômés étrangers (les programmes Expérience de la Nouvelle-Écosse : Entrée Express et Diplômé étranger et nouvel entrepreneur). Comme l'économie de la N.-É. connaît un essor, de plus en plus d'immigrants viennent en N.-É. pour y rester.

Analyse des initiatives du PPICA

Le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique, un projet de trois ans, a été lancé en mars 2017. Le Programme permettra de faire venir jusqu'à 2 000 nouveaux travailleurs, avec leurs familles, dans la région de l'Atlantique en 2017 (approximativement 800 travailleurs en Nouvelle-Écosse), et ces nombres pourraient augmenter au cours des prochaines années, selon son rendement.

Ce Programme pilote est un programme fédéral dans le cadre duquel les provinces jouent un rôle déterminé. Les provinces travaillent directement avec des employeurs tandis que le gouvernement fédéral traite les demandes de résidence permanente des candidats.

Le Programme pilote fait l'essai de nouvelles façons de gérer l'immigration, dans le but d'améliorer la rétention dans la région. Le programme est axé sur les besoins des employeurs. Comme pour tout programme d'immigration, on demande aux employeurs de démontrer leur appui à l'égard de l'établissement et de l'intégration des candidats et des membres de leurs familles. Le programme compte trois volets : un pour les métiers très spécialisés, un pour les métiers semi-spécialisés et un pour les diplômés étrangers.

En Nouvelle-Écosse, les employeurs ont démontré un intérêt considérable pour le Programme pilote. En date du 21 août, 263 employeurs avaient présenté une demande de désignation et 180 avaient été désignés et approuvés pour recruter des étrangers afin de combler leurs besoins en main-d'œuvre. Les employeurs ont soumis 117 demandes d'appui et 70 étrangers ont été appuyés.

Le niveau d'intérêt pour le programme et son taux de réussite à ce jour indiquent que le programme répond à un besoin. L'OINE a maintenant augmenté les ressources axées sur l'engagement des employeurs. Fait à mentionner, le volet des travailleurs semi-qualifiés et le volet des diplômés étrangers offrent des voies plus souples que le programme des candidats des provinces de la Nouvelle-Écosse.

Contrairement au Programme des candidats des provinces de la Nouvelle-Écosse, les deux volets n'exigent aucune expérience de travail en Nouvelle-Écosse.

La mise en œuvre du Programme pilote en est à ses débuts. Il est difficile de fournir une analyse plus approfondie et des observations sur le programme à ce moment-ci. Le Programme pilote est doté d'un cadre exhaustif d'évaluation qui donnera lieu à une analyse fondée sur les résultats quantitatifs.

Recommandations sur les moyens d'accroître l'immigration dans la région

Il est essentiel de mettre en place un *système d'immigration accessible, innovateur et réceptif*. Les employeurs locaux doivent être en mesure d'accéder au capital humain requis pour soutenir leurs besoins en main-d'œuvre et pour renforcer l'économie locale. Il faut notamment donner aux provinces la capacité d'adapter leur programme des candidats des provinces aux besoins de l'économie locale, tant du point de vue du nombre que du type de programmes offerts.

Une approche pluriannuelle pour l'établissement des niveaux offrirait une plus grande stabilité au sein du système d'immigration. Une telle approche permettrait d'offrir une plus grande certitude aux provinces/territoires et aux intervenants, et fournirait de l'information au sujet du programme à long terme et de la planification opérationnelle, tant aux paliers fédéraux que provinciaux/territoriaux du gouvernement.

Créer une plus grande flexibilité en permettant à la Nouvelle-Écosse et aux autres provinces de l'Atlantique de proposer, sur une base annuelle, leurs propres cibles d'allocation pour le Programme des candidats des provinces. Cette cible serait fondée sur des critères démontrant une capacité d'absorption (p. ex. renseignements sur le marché du travail, soutien à l'établissement, etc.). La Nouvelle-Écosse a démontré avec succès son dévouement et sa capacité à accueillir les nouveaux arrivants tout en ayant en place les mesures de soutien nécessaires pour leur permettre de s'établir par la suite.

Remédier aux difficultés auxquelles se heurtent les employeurs en utilisant l'immigration pour répondre aux besoins en main-d'œuvre. L'OINE entend les messages suivants de la part des employeurs :

- o Les délais de traitement imposés par le gouvernement fédéral pour les demandes d'immigration sont trop longs.
- o L'immigration est compliquée et difficile à comprendre.
- o Les employeurs ne disposent pas des ressources suffisantes pour utiliser l'immigration de manière à répondre à leurs besoins en main-d'œuvre.
- o On observe un dédoublement de l'information exigée par les paliers provincial et fédéral.
- o L'étude d'impact sur le marché du travail est un facteur de dissuasion.

L'OINE s'efforce de rendre le programme plus réceptif aux besoins des employeurs. L'OINE a rationalisé le traitement des demandes et investi dans l'infrastructure numérique afin de faciliter la présentation de demandes en ligne. L'OINE a augmenté les ressources lui permettant de travailler directement avec les employeurs, de manière à les aider à utiliser plus pleinement les programmes d'immigration pour répondre à leurs besoins en main-d'œuvre.

En plus de ces efforts, il serait utile de :

- o réduire le dédoublement de l'information exigée par les paliers fédéraux et provinciaux;
- o réduire les délais de traitement associés aux programmes des candidats des provinces au niveau fédéral.

Communication avec la communauté élargie sur les avantages de l'immigration. L'OINE a organisé des échanges communautaires sur l'immigration à l'échelle de la province. Ces échanges sont utiles pour améliorer la compréhension de l'immigration, des forces communautaires et des activités qui peuvent être soutenues par l'immigration et pour encourager la collaboration.

Attirer les étrangers grâce à des événements de recrutement à l'étranger et des webinaires. La N.-É. participe souvent à des événements de recrutement à l'étranger avec des partenaires de l'Atlantique sous le thème « Côte Est du Canada » afin de maximiser ses ressources et son rayonnement. En 2017, l'OINE a adopté une nouvelle approche de mise en marché et d'attraction des étrangers qui vise à promouvoir l'immigration dans la province au sein de nouveaux marchés, en ciblant tout particulièrement les personnes qui correspondent à la demande du marché du travail, les entrepreneurs des secteurs en pleine croissance et les personnes qui ont des liens solides avec les communautés de la Nouvelle-Écosse. Nous aimerions avoir la possibilité de travailler en partenariat avec IRCC pour soutenir nos efforts d'attraction à l'étranger.

Un solide réseau de soutien pour les immigrants est crucial pour réussir l'intégration au sein de la communauté. Le réseau de fournisseurs de services de soutien à l'établissement de l'OINE offre des formations linguistiques, des mesures d'aide à l'emploi, des programmes de transition, des activités communautaires d'accueil et des programmes destinés aux enfants dans les écoles. L'OINE a augmenté ses investissements dans les mesures de soutien à l'établissement, et ce, année après année depuis 2013.

Une approche concertée à l'égard de l'établissement entre les provinces/territoires et le gouvernement fédéral améliorerait les programmes d'établissement, réduirait le chevauchement des programmes financés par les provinces ou le gouvernement fédéral, et permettrait d'adapter les programmes en fonction des besoins des provinces.

Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse

L'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse (OINE) a été mis sur pied en 2005 et compte actuellement 35 ETP.

L'OINE travaille avec des organisations privées, publiques, académiques et non gouvernementales pour :

- a) vendre la province comme une destination attrayante pour l'immigration et faire la promotion de toutes les voies menant à l'immigration en Nouvelle-Écosse;
- b) sélectionner des immigrants dans le cadre du Programme des candidats des provinces de la Nouvelle-Écosse qui répondent aux besoins du marché du travail et qui contribueront à l'économie de la Nouvelle-Écosse;
- c) renforcer la planification, les politiques et les programmes d'immigration et d'établissement de la province de manière à encourager l'intégration et la rétention;
- d) faire la promotion des communautés accueillantes, notamment en améliorant la sensibilisation et la compréhension de l'immigration et des questions de diversité.

L'OINE administre le Programme des candidats des provinces de la Nouvelle-Écosse. À l'heure actuelle, le Programme compte cinq volets actifs, chacun étant axé sur une priorité différente :

- Travailleurs qualifiés — pour les personnes ayant une offre d'emploi à temps plein d'un employeur de la N.-É.
- Expérience en Nouvelle-Écosse : Entrée Express — pour les personnes hautement qualifiées qui possèdent une année d'expérience en Nouvelle-Écosse.
- Demande de la Nouvelle-Écosse : Entrée Express — pour les personnes hautement qualifiées qui possèdent une expérience dans un métier « recherché ».
- Entrepreneur — pour les personnes qui désirent démarrer ou acquérir une entreprise en N.-É.
- Diplômé étranger et nouvel entrepreneur — pour les diplômés étrangers qui ont démarré une entreprise après avoir obtenu un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire en N.-É.

L'OINE explore la possibilité d'ajouter de nouveaux volets pour combler d'autres importantes pénuries du marché du travail en Nouvelle-Écosse.

Une nouveauté cette année : le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique, un programme fédéral dans le cadre duquel les provinces désignent et appuient les employeurs qui y participent. Le Programme pilote est axé sur les besoins des employeurs et cible l'établissement et la rétention; il comprend des volets destinés aux diplômés étrangers, aux travailleurs hautement qualifiés (niveaux 0, A et B de la CNP) et aux travailleurs semi-qualifiés (niveau C de la CNP).

L'OINE travaille en partenariat avec des organismes communautaires pour soutenir la prestation des programmes d'établissement et d'intégration destinés aux nouveaux arrivants de la Nouvelle-Écosse par l'intermédiaire de deux enveloppes de financement : le Programme de financement des programmes d'établissement et le Programme d'intégration des immigrants au marché du travail.

Les ressources consacrées à la sensibilisation et à l'engagement des employeurs ont été augmentées cette année. L'OINE travaille avec les employeurs pour les renseigner sur la façon dont l'immigration

peut aider à répondre à leurs besoins en main-d'œuvre et pour les aider à s'y retrouver dans le processus d'immigration.